Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

5, Avenue Roger Hennequin – CS70569
78197 TRAPPES
Tel : 01 30 16 22 22

SAS au capital de 4 000 000 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

SIEGE SOCIAL - TRUJAS SAS
SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES
TEL : 01-30-16-22-22

PEUGEOT by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 10/04/2024
CHEQUE Echéance le : 30/06/2024 BOXER 3 Boxer Chas
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 26/11/2016

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-354756	0130184		PEUGEOT	VF3YC2MAU12C85474	EJ-110-HF	72210	56468

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES							
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	1619850980	1,00	4	2,87	15,00	2,44	2,44
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1611908680 TR54	1,00	4	2,14	15,00	1,82	1,82
FILTRE A HUILE	9809532380 TR24	1,00	4	24,38	25,00	18,28	18,28
QUARTZ INEO 0W30 PSA B712312	005011 TRVRAC	6,60	4	23,10	15,00	19,63	129,59
JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	1682801480	1,00	4	2,99	10,00	2,69	2,69
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRET IEN -	95R48A	1,00	4	72,50		72,50	72,50
DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS	DMCP		4	5,00		5,00	5,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 232,32 (278,77 TTC)							
B : REMPLACEMENT DU FILTRE D HABITACLE							
FILTRE CHARBON	1615646880 TR12-3	1,00	4	53,77	25,00	40,33	40,33
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRET IEN	95R17A	0,10	4	72,50		72,50	7,25
DEPOSE-POSE BOITIER DE RANGEMENT CE NTRAL SUPPLEMENT	95R17B	0,30	4	72,50		72,50	21,75
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 69,33 (83,20 TTC)							
C : REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN							
LIQUIDE DE FREIN	1610725580 TR50-3	2,00	4	12,64	15,00	10,74	21,49
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN ENTRE TIEN	95R02A	0,50	4	72,50		72,50	36,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 57,74 (69,29 TTC)							
D : REMPLACEMENT DU FILTRE A AIR							
ELEMENT FILTRANT FILTRE D'AIR	1606402680 TR53	1,00	4	51,79	25,00	38,84	38,84
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AI R ENTRETIEN	95R04A	0,10	4	72,50		72,50	7,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 46,09 (55,31 TTC)							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C

COORDONNEES BANCAIRES :
Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

FACTURE LIBELLEE EN EUROS

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 30/06/2024

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

5, Avenue Roger Hennequin – CS70569
78197 TRAPPES
Tel : 01 30 16 22 22

SAS au capital de 4 000 000 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

SIEGE SOCIAL - TRUJAS SAS
SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES
TEL : 01-30-16-22-22

PEUGEOT by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 10/04/2024
CHEQUE Echéance le : 30/06/2024 BOXER 3 Boxer Chas
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 26/11/2016

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-354756	0130184		PEUGEOT	VF3YC2MAU12C85474	EJ-110-HF	72210	56468

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
E : REMPLACEMENT DU FILTRE A CARBURANT (GAZOLE)							
CARTOUCHE FILTR	1614111980 TR25	1,00	4	59,46	25,00	44,59	44,59
REMPLACEMENT CARTOUCHE DE FILTRE A GAZOLE ENTRETIEN	95R28A	0,30	4	72,50		72,50	21,75
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 66,34 (79,61 TTC)							
F : CONTROLE DU PH DE LIQUIDE REFROIDISSEMENT							
CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEM ENT ENTRETIEN	95R30A	0,05	4	72,50		72,50	3,63
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 3,63 (4,36 TTC)							
H : BALAIS EV							
BALAI ESSUIE VITRE PLAT	6426PS	1,00	4	42,31	15,00	35,96	35,96
BALAI ESSUIE VITRE PLAT	6426PR	1,00	4	29,17	15,00	24,79	24,79
REMPLACEMENT BALAIS ESSUIE-VITRE AV ANT SUR VEHICULE	64026A	0,10	4	72,50		72,50	7,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION H 68,00 (81,60 TTC)							

**** Prenez rendez-vous en ligne sur Peugeot.fr ****
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 360,82	(4) 20,000			**652,14**
MO : 177,63 **543,45**	543,45			
DIV : 5,00	108,69			

COORDONNEES BANCAIRES :
Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-354756	0130184	56468

Echéance le : 30/06/2024
10/04/2024 652,14

FACTURE LIBELLEE EN EUROS

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."